



Administration communale
de
N O M M E R N

CONVOCAATION

Le Collège des bourgmestre et échevins de la commune de Nommern, conformément à l'article 12 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, prie les membres du Conseil communal d'assister à une réunion publique du conseil communal **lundi, le 20 septembre 2021 à 19.30 heures** dans la salle des fêtes au 1^{er} étage du bâtiment école/mairie à Nommern en vue de délibérer sur les objets de l'ordre du jour suivant :

En séance publique :

1. Annulation d'une décision d'approbation du Conseil communal du 31 août 2009 relative à un compromis de vente avec les consorts Simonis-Leibfried de Schrondeweiler en vue de l'exécution de travaux de stabilisation de talus
2. Modification ponctuelle du Plan d'aménagement général (PAG) concernant la suppression de la zone « Zone d'aménagement différée 'nouveau quartier' » superposée sur une surface sise dans la rue de l'Eau à Nommern, classée en zone d'habitation HAB-1 (2^e vote – MOPO 7)
3. Approbation de la modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier 'quartiers existants' PAP QE HAB-1a au lieu-dit « rue de l'eau » à Nommern
4. Approbation d'un avenant à une convention de mise à disposition temporaire d'un logement à Nommern, rue Ale Wee
5. Déclassement de parties de la voirie publique à Nommern – Rue Ale Wee
6. Approbation d'un contrat de concession funéraire
7. Approbation des comptes communaux de l'exercice 2019
8. Tableau des modifications budgétaires ordinaires
9. Modification du règlement-taxe concernant la mise en décharge de déchets inertes sur le territoire de la commune de Nommern
10. Décision de principe quant à l'adhésion au Pacte Logement
11. Fixation de la carrière d'un salarié à tâche intellectuelle du service technique
12. Approbation d'un acte de cession d'un terrain à Schrondeweiler, 25, rue de l'Ecole
13. Approbation d'un devis supplémentaire relatif au projet d'évacuation des eaux pluviales dans la « Rue Schléf » à Cruchten

A huis clos :

14. Désignation d'un candidat à proposer au Grand-Duc pour le poste de bourgmestre
15. Désignation d'un candidat à proposer à la nomination par la Ministre de l'Intérieur sur un poste vacant d'échevin

En séance publique :

16. Répartition des heures de congé politique supplémentaires attribuées aux délégués dans les syndicats de communes

Nommern, le 13 septembre 2021

Pour le collège des bourgmestre et échevins

le secrétaire communal
Laurent REILAND
(contreseing art. 74 LC)

le bourgmestre
John MÜHLEN

